

1. Procédure d'inscription sur la plateforme nationale PARCOURSUP - Année 2019

Sont concernés les candidats **Bacheliers ou équivalents** :

(Être âgé(e) de 17 ans minimum au 31 décembre 2019)

- Titulaires du Baccalauréat français ou d'un titre admis en dispense hors territoire français (délivré par l'Etat),
- Inscrits en classe de Terminale (l'admission sera alors subordonnée à la réussite au Baccalauréat français),
- Titulaires d'un titre ou Diplôme homologué au minimum au niveau IV,
- Titulaires du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaire (DAEU) ou d'un Examen Spécial d'Entrée en Université (ESEU),
- Titulaires d'un Diplôme AS/AP **ET** d'un Baccalauréat (ces candidats qui se seront inscrits aussi au concours spécifique AS/AP devront choisir leur filière après le jury d'admission s'ils se retrouvent admis sur les 2 listes)

Dates d'inscription : du 22 janvier au 3 avril 2019

Lien : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=questions#QUESTIONTHEME-FORMATIONS>
(informations)

<https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/authentication> (inscriptions)

2. Procédure d'inscription sur internet - Année 2019

Sont concernés :

- les candidats **aide-soignant(AS) ou auxiliaire de puériculture(AP)** :
 - ↳ Epreuve de 3 situations professionnelles
 - les candidats en **formation professionnelle continue** (3 ans d'ancienneté) :
 - ↳ Epreuves de français + mathématiques + oral
 - les candidats en **formation professionnelle continue** (admis par le jury de pré-sélection ARS en 2017-2018) :
 - ↳ Epreuves de mathématiques + oral
- 1°. Aller sur le site Internet suivant : <http://chu-fortdefrance.pgfss.fr/> (copier-coller ce lien sur une page vierge)
 - 2°. Cliquer sur l'onglet « **Information** »,
 - 3°. **Lire la notice d'informations** et préparer les documents demandés,
 - 4°. Après avoir pris connaissance de la notice, maintenant cliquer sur « **entete** »,
 - 5°. Compléter en ligne la fiche « entete »,
 - 6°. Imprimer la fiche, dater et apposez votre signature à l'endroit indiqué,
 - 7°. Noter et conserver votre mot de passe,
 - 8°. **ATTENTION** : la fiche « entete » renseignée **et** les documents demandés constituent le dossier, et doivent être adressés par **courrier recommandé** sans **accusé de réception** au plus tard le **16 février 2019**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse d'envoi ci-dessous :

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
Concours IFSI
Centre Hospitalier Universitaire de Martinique
CS 90632
97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX